

Programme de formation

Le statut de l'entrepreneur individuel

Objectif de la formation

La loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante du 14 février 2022 a créé un nouveau statut de l'entrepreneur individuel, entré en vigueur le 15 mai 2022. Il offre en particulier une plus grande protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel.

Quelles sont les nouveautés apportées par cette réforme ? Quelles en sont les conséquences ? Ce webinaire vous permet d'appréhender les aspects juridiques et sociaux de ce statut, afin d'en maîtriser les nouveautés et les enjeux.

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé

Programme

- **Le nouveau statut juridique de l'entrepreneur individuel**
Présentation, effets et extinction organisée de l'EIRL
- **Pourquoi ce statut permet-il de limiter sa responsabilité ?**
La création de deux patrimoines prévue par la loi
L'entrepreneur individuel en difficulté : relations avec les créanciers professionnels et personnels
Comparaison avec d'autres dispositifs de protection
- **Conséquences fiscale et sociales**
Choix du régime d'imposition IR/IS
Le régime social
Comparaison et articulation avec d'autres statuts
- **Modalités de création et de déclaration**
Obligations déclaratives à la création.
Obligations comptables et juridiques
Conditions de transmission et de cession

Intervenant



Guy Parlanti,
Avocat fiscaliste

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exemples pratiques

Support projeté et remis aux participants

Un quiz d'évaluation des acquis est réalisé à l'issue de la formation

Un questionnaire de satisfaction est proposé aux participants

Une attestation de présence est adressée aux participants à l'issue de la formation.

 **Mardi 26 novembre 2024**
De 10h à 12h



2 heures



Webinaire, à distance
Interactions via le chat



18 personnes maximum



Experts-comptables et avocats



Adhérent/Correspondant :
inclus
Autres publics :
50 € HT – 60 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85